

La CFDT est défavorable aux propositions FEHAP

Le conseil de la Fédération CFDT Santé Sociaux réuni le 27 janvier s'est positionné sur la révision de la CCN 51 en cours.

Le Conseil Fédéral donne un avis unanimement défavorable aux propositions actuelles de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif, FEHAP (avenant du 11 janvier 2011).

La CFDT travaille pour obtenir un texte dans l'intérêt des salariés et n'a pas cessé de faire des contre propositions sans réponse à ce jour.

L'approche uniquement financière de la FEHAP n'est pas acceptable et pour la CFDT le recul des garanties collectives n'est pas un moyen pour obtenir la reconnaissance du secteur non lucratif.

Pour la CFDT, l'avenir de la CCN 51 et la reconnaissance du secteur ne passent pas par une dénonciation même partielle.

Tous les partenaires sociaux devront assumer leurs responsabilités à l'issue de ce dossier.

La CFDT exige que la négociation de la révision se poursuive.

MOTION relative à la CCN 51 - Conseil Fédéral CFDT santé sociaux du 27 janvier 2011.



31 janvier 2011
n° 1

www.cfdt-sante-sociaux.fr

Associatif

La CFDT est défavorable aux propositions FEHAP

Le conseil de la Fédération CFDT Santé Sociaux réuni le 27 janvier s'est positionné sur la révision de la CCN 51 en cours.

Le Conseil Fédéral donne un avis unanimement défavorable aux propositions actuelles de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif, FEHAP (avenant du 11 janvier 2011).

La CFDT travaille pour obtenir un texte dans l'intérêt des salariés et n'a pas cessé de faire des contre propositions sans réponse à ce jour.

L'approche uniquement financière de la FEHAP n'est pas acceptable et pour la CFDT le recul des garanties collectives n'est pas un moyen pour obtenir la reconnaissance du secteur non lucratif.

Pour la CFDT, l'avenir de la CCN 51 et la reconnaissance du secteur ne passent pas par une dénonciation même partielle.

Tous les partenaires sociaux devront assumer leurs responsabilités à l'issue de ce dossier.

La CFDT exige que la négociation de la révision se poursuive.

MOTION relative à la CCN 51 - Conseil Fédéral CFDT santé sociaux du 27 janvier 2011.



31 janvier 2011
n° 1

www.cfdt-sante-sociaux.fr

Associatif